

## Droit notarial de l'eau et de l'assainissement

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 6,0 heure(s)

### Public concerné

---

Collaborateur rédacteur, notaire et négociateur

### Objectifs

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les situations nécessitant l'exercice d'un devoir de conseil relativement à l'eau
- Distinguer les différentes hypothèses d'assainissement et leurs réglementations
- Anticiper les difficultés en collectant une information pertinente auprès des parties et des administrations
- Rédiger des clauses efficaces (information, gestion du passif, etc.) pour faire face aux problématiques d'eau et d'assainissement

- Contenu

### Introduction

- Le droit de l'eau en bref
- Les missions du notaire

### Vente d'immeuble, collecte et usage de l'eau

- L'eau potable
- L'eau de pluie
- L'eau des puits
- L'eau des étangs, rivières ...

### Vente d'immeuble et assainissement

- L'assainissement non collectif

- L'assainissement collectif

## Prérequis

---

Indiquer ce que l'auditeur doit connaître ou pratiquer afin que la formation soit pertinente

Droit de de la vente d'immeuble

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

## Evaluation à chaud à l'issue de la formation

---

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ; un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation